

SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

ÉDITO

“
Le projet européen « Waste on a diet » a connu un succès à tous points de vue puisqu'il a donné lieu à une subvention de 1,8 millions d'euros en fonctionnement.”



Cette année 2016 fut parsemée de longues périodes d'attentes et d'incertitudes... et de brillantes réussites.

Des incertitudes liées à la recombinaison intercommunale de la loi NOTRÉ.

Elle s'est traduite par des fusions, des dissolutions, des absorptions de nos membres, conduisant à une

diminution de 8 à 3 du nombre de nos adhérents. Une trentaine de communes ont rejoint des communautés extérieures à notre territoire et ont quitté le SYBERT, entraînant dans leur sillage environ 5 000 habitants, 300 km² et 2 déchetteries. Ces évolutions ont été une opportunité pour le SYBERT de clarifier ses statuts et d'envisager une baisse du nombre de délégués.

Des incertitudes liées à la fin du projet européen. Seule la validation finale, délivrée au vu d'un important rapport, permet de prétendre à la perception de la subvention : atteinte des objectifs (baisse des déchets, taux de valorisation...), fourniture des justificatifs de toutes les dépenses (de la publicité de mise en concurrence au service fait), suivi du temps de travail de tous les agents concernés... Fruit du travail des équipes du SYBERT et de ses partenaires, « LIFE ENV/FR/051 », plus connu sous le nom de « Waste on a diet » ou « les déchets au régime » a connu un succès à tous points de vue puisqu'il a donné lieu à une subvention de 1,8 millions d'euros en fonctionnement. Ce projet a permis de faire connaître à l'Union Européenne le compostage collectif et de l'inscrire dans la loi comme solution de gestion sélective des biodéchets.

Des brillantes réussites portant sur nos performances collectives. Elles reposent sur les politiques construites conjointement par les élus du SYBERT et de ses adhérents,

Les travaux des élus et des salariés de nos collectivités ainsi que les efforts des habitants de nos territoires ont permis de passer sous les 150 kg d'OMR par habitant et de dépasser 55% de valorisation matière, nous plaçant dans le peloton de tête des collectivités françaises et européennes.

leur mise en œuvre par les salariés de nos collectivités et surtout l'adoption par les habitants de notre territoire des comportements proposés et des outils mis à leur disposition :

- l'extension du geste de tri à l'ensemble des emballages plastiques ;
- la montée en puissance du tri des encombrants issus des déchetteries ;
- le développement du compostage de proximité ;
- la multiplication des actions de prévention et de sensibilisation.

Tout cela a permis de passer sous les 150 kg d'OMR (Ordures ménagères résiduelles) par habitant et de dépasser 55% de valorisation matière, nous plaçant, et de loin, dans le peloton de tête des collectivités françaises et européennes.

Pour autant, ne nous endormons pas sur nos lauriers.

Tout d'abord parce que d'autres territoires, pas si différents, sont meilleurs que nous : la marge de progression existe et elle est atteignable.

Ensuite, parce que les évolutions des objectifs politiques et des réglementations, notamment en matière d'économie circulaire, d'énergie et de climat, nous poussent à nous améliorer et parfois nous y contraignent.

Et pour finir, parce que nous avons décidé de fermer la plus vieille de nos 2 lignes d'incinération. Il nous faut donc réduire encore un peu plus nos ordures ménagères résiduelles pour se suffire d'une ligne et surtout pour maîtriser durablement la redevance incitative.

Alors, ensemble, dans ce projet ZDZG, tourné vers les ménages et les acteurs économiques, continuons sur la voie de la réduction des déchets et de la valorisation !

Catherine THIÉBAUT,
Présidente du SYBERT

“
Les évolutions des objectifs politiques et des réglementations, notamment en matière d'économie circulaire, d'énergie et de climat, nous poussent à nous améliorer.”

SOMMAIRE



**LES TEMPS
FORTS DE 2016...**
p. 4



**2016...
EN CHIFFRES**
p. 6



**LE SYBERT
EN QUELQUES MOTS**
p. 8

ZOOM p. 11
PROGRAMME

**TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET,
ZÉRO GASPILLAGE**



FINANCES
p. 12



PRÉVENTION
p. 15



COMPOSTAGE
p. 18



DÉCHETTERIES
p. 21



**TRI VALORISATION
MATIÈRE**
p. 24



**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**
p. 27



**EN 2017
LE SYBERT ÉVOLUE**
p. 30



NOUVEAUX CHALETS DE COMPOSTAGE

Avril-mai : inauguration de deux nouveaux chalets de compostage Jean Moulin et Saint- Claude.



LES TEMPS FORTS...

DE 2016



CONCOURS DE COLLECTE DE PILES

Juin : remise des prix du concours collecte de piles et batteries usagées dans les écoles organisé en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC. 10 tonnes de piles et batteries collectées, 16 écoles participantes, 3 prix de 400 €, 300 € et 200 € attribués.

LE TRI SE SIMPLIFIE !

Et ça, Elodie l'a bien compris !



MAINTENANT,
CHEZ VOUS,
TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT !



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Juillet : lancement des extensions des consignes de tri. Une grande campagne de communication est mise en place pour expliquer les nouveaux gestes. Celle-ci sera relancée en novembre.

 ECO EMBALLAGES

MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !



WASTE ON A DIET

Septembre : visite de terrain à destination de la presse locale, nationale et européenne pour clôturer le projet « Waste on a Diet, les déchets au régime » qui a pris fin le 30 juin 2016.





INAUGURATION

Septembre : inauguration des travaux du centre de tri suite aux extensions des consignes de tri en présence de l'ADEME, d'élus et de partenaires



© France ecologie energie



TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

6 décembre : le SYBERT, lauréat de l'appel à projet «Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » pour une durée de 3 ans (2017-2019), était présent à Paris pour la signature officielle du contrat avec le Ministère de l'Environnement, en présence de Ségolène Royal.



© Veolia



AVENIR DE L'UVE

Décembre : décision du Comité syndical du SYBERT de poursuivre le fonctionnement de la ligne de 1976 jusqu'en 2021 et de fiabiliser la ligne de 2002 pour permettre son fonctionnement au moins jusqu'en 2032.



CHIFFRES-CLÉS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

VOUS AVEZ UN SUPER BÉBÉ, METTEZ-LUI UNE SUPER COUCHE !



DEMANDEZ VOTRE
KIT D'ESSAI
GRATUIT



X12

www.sybert.fr
03 81 87 89 40



COUCHES LAVABLES

Septembre : relance de l'accompagnement sur les couches lavables auprès du grand public grâce à de nouveaux supports de communication drôles et décalés.



- LES COUCHES LAVABLES :
- ➕ DE CONFORT
 - ➕ D'ÉCONOMIES
 - ➕ DE DÉCHETS

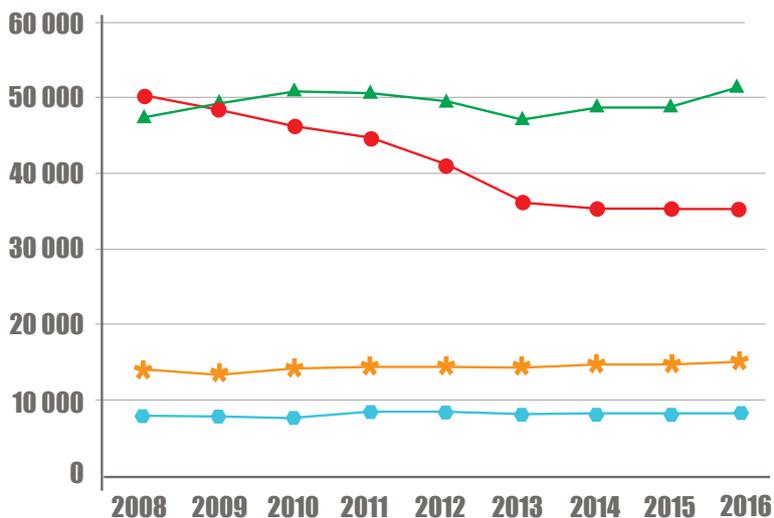


MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !



2016... EN CHIFFRES...

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



- ▲ Collecte sélective déchetteries y compris non ménagers
- Ordures ménagères résiduelles
- * Collecte sélective emballages papiers
- Collecte sélective verre



4 190 badges
d'accès en déchetteries
distribués (71 895 au total)

660 321 visites
en déchetteries



7 436 tonnes
de biodéchets compostés*



290 sites
de compostage
en pied d'immeuble



828 composteurs
individuels commandés



12 chalets
de compostage

*estimation

RÉPARTITION TOTALE DES DÉCHETS



**ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES**

34 333 tonnes
= 149,7 kg / hab / an

-2,2 %
par rapport à 2015



**COLLECTE
SÉLECTIVE**

15 068 tonnes
= 65,6 kg / hab / an

+4,1 %
par rapport à 2015



VERRE

8 708 tonnes
= 37,9 kg / hab / an

+4 %
par rapport à 2015



DÉCHETTERIES

51 912 tonnes
= 225 kg / hab / an

+5,5 %
par rapport à 2015

110 260 tonnes
de déchets au total soit
478,34 kg / hab / an
+2,9 %
par rapport à 2015

68 %
des déchets
sont triés

57 %
des déchets
sont recyclés

95 %
des déchets
sont valorisés

1 253 usagers
accueillis (au siège social du SYBERT)

60 membres du personnel :
44 agents techniques,
12 agents administratifs,
3 animateurs
et 1 emploi d'avenir



1 100 élèves du primaire
& **2 800 habitants**
sensibilisés à la prévention des déchets



30,3 millions d'€
de dépenses réalisées



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



LE SYBERT EN QUELQUES MOTS

Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses huit communautés membres.

Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI pour les déchets ménagers recyclables ;



UNE USINE D'INCINÉRATION à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés ;



18 DÉCHETTERIES
(gardiennage et évacuation des déchets) ;



12 SITES DE COMPOSTAGE DE BIODÉCHETS.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et développe le compostage individuel et collectif.



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets ;



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES

TRI VALORISATION
MATIÈREVALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

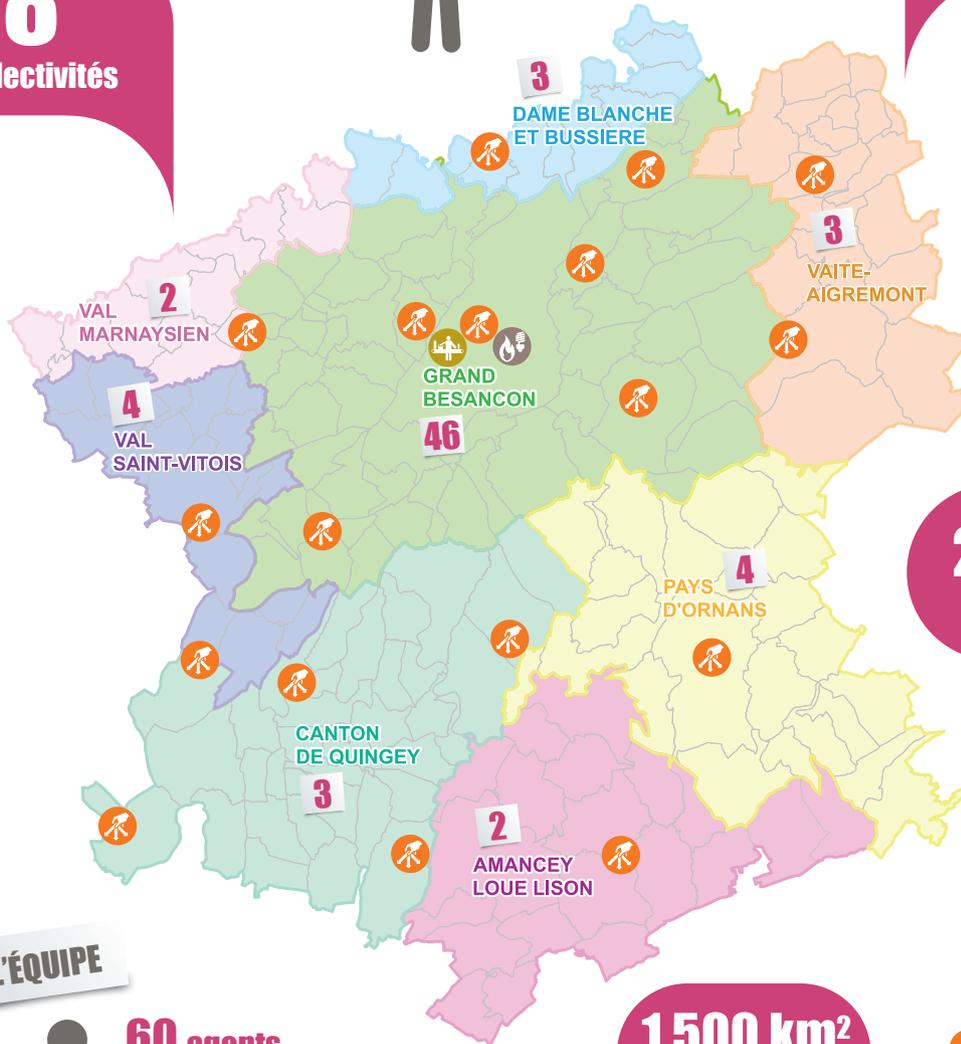
LES ÉLUS

67 délégués titulaires
(+ 67 suppléants) siègent au SYBERT



196
communes

8
collectivités



230 000
habitants

L'ÉQUIPE



60 agents
employés par le Grand
Besançon et mis à disposition
du SYBERT via une convention.
Ils sont répartis sur 2 sites
et sur les 18 déchetteries.

1 500 km²
soit environ
1/3 du Doubs

- déchetteries
- centre de tri
- usine d'incinération
- nombre de délégués titulaires par territoire



Organisation politique du SYBERT

COMITÉ SYNDICAL

67 délégués titulaires + **67** délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

COMMISSIONS

16 délégués par commission

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

COMMISSION N°1
Administration générale, finances, communication

COMMISSION N°2
Prévention et compostage

COMMISSION N°3
Déchetteries

COMMISSION N°4
Pôle industriel

BUREAU

21 membres

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.

1 Présidente

8 Vice-président(e)s

12 autres membres dont 2 conseillers syndicaux délégués



Catherine THIÉBAUT
Présidente



Jean-Marc BOUSSET
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Didier AUBRY
2^e Vice-président,
en charge de la communication
et des relations avec
les adhérents et les usagers



Françoise GALLIOU
3^e Vice-présidente,
en charge de la prévention



Claudine CAULET
4^e Vice-présidente,
en charge du compostage
et de la lutte contre
le gaspillage alimentaire



Pascal DUCHÉZEAU
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(bas de quai), ressourceries
et installations classées



Sylvain DUCRET
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(haut de quai)



Thibaut BIZE
7^e Vice-président,
en charge du tri des déchets
ménagers recyclables et
des encombrants issus des
déchetteries



Thomas JAVAUX
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération

ZOOM



PROGRAMME « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

Le SYBERT a été lauréat en décembre 2015 de cet appel à projets initié par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

L'objectif est d'accompagner sur 3 ans les collectivités les plus ambitieuses en matière de prévention et de gestion des déchets dans une dynamique d'économie circulaire à savoir :

- ne pas gaspiller,
- limiter la production de déchets,
- réemployer localement,
- recycler tout ce qui peut l'être.

Une chargée de mission a été recrutée en avril 2016 pour préciser puis suivre ce projet.

Le contrat d'objectifs (CODEC) a été signé en décembre 2016, à Paris, en présence de la Ministre Ségolène Royal, pour un démarrage effectif au 1^{er} janvier 2017.

Pendant toute la durée du projet, le SYBERT bénéficie d'un accompagnement technique et financier (450 000 € au total) de la part de l'ADEME sur l'animation de la démarche, des études, des actions de communication et de sensibilisation...

À l'issue de ces 3 ans, le SYBERT s'est fixé d'atteindre les objectifs suivants :

15%

de réduction des DMA
(déchets ménagers
et assimilés)

95 %

de taux de valorisation
globale
(matière, organique et
énergétique)

55%

de réduction des tonnages
de déchets enfouis



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LIFE



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre.
Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.

Budget 2016 : **39,5 millions €** } Dépenses réalisées en 2016 : **30,3 millions €**

FONCTIONNEMENT :

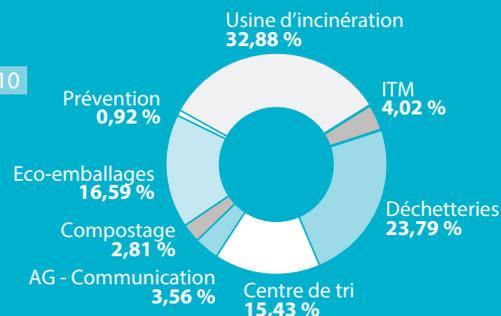
Dépenses	23 187 435
22 697 361	
Recettes	23 187 435
23 703 787	

INVESTISSEMENT :

Dépenses	12 116 210
6 222 187	
Recettes	12 116 210
6 644 694	

BUDGÉTÉES
RÉALISÉES

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ACTIVITÉ :



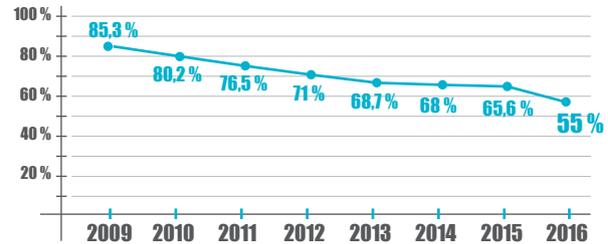


Comment est financé le SYBERT ?

Les contributions des communautés adhérentes sont appelées soit à l'habitant pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, soit à la tonne pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération.

Elles représentent 55 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années **le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions de ses adhérents** dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 85% en 2009 à 55 % en 2016.

PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT



55 % PAR LES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS SELON DEUX MODES DE CALCUL :



À L'HABITANT (population INSEE) pour financer les **compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries.**



À LA TONNE pour les **déchets traités** par le centre de tri et l'usine d'incinération.

45 % PAR D'AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

12 % VENTE DE MATIÈRES ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du **centre de tri** (papier et emballages)
- des **déchetteries** (ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'**usine d'incinération** (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

4 %

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

2 %

SUBVENTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES :

ADEME, Union Européenne (projet Life+), Conseil départemental du Doubs... Hors Eco-emballage.

16 %

SUBVENTIONS CONTRAT ÉCO-EMBALLAGE

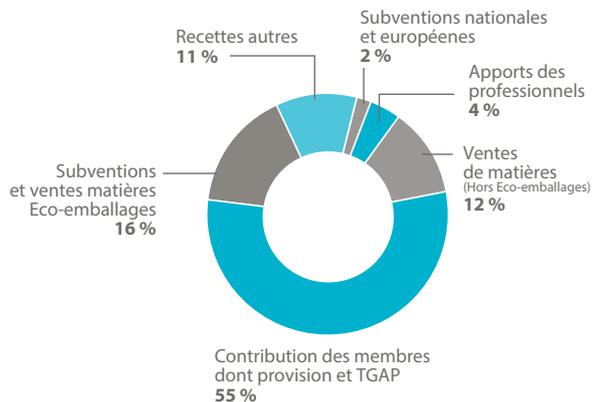
(produits exceptionnels...)

11 %

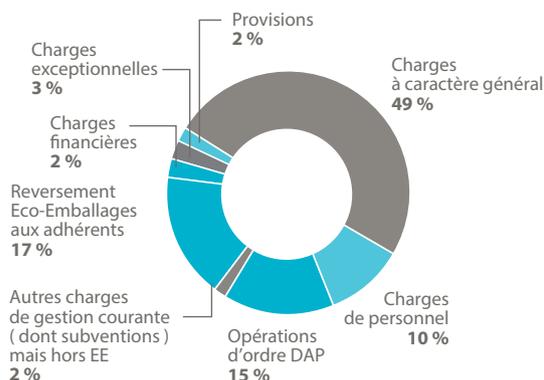
RECETTES AUTRES

(produits exceptionnels...)

Recettes de fonctionnement

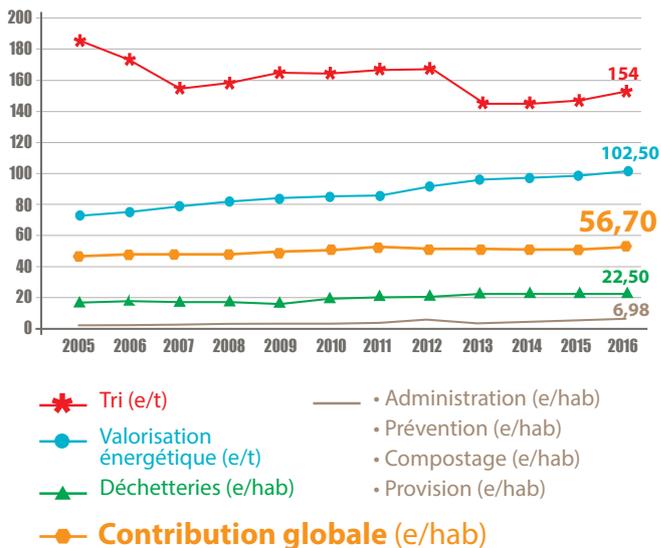


Dépenses de fonctionnement



À noter : les dépenses d'investissement sont financées principalement par les excédents de fonctionnement, par les subventions et par un recours à l'emprunt complémentaire, si nécessaire.

Évolution des tarifs du SYBERT (en €)



Pour en savoir plus sur les finances du SYBERT : www.sybert.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2,74 €
de contribution

Le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale sont financés par une contribution de 2,74 € par habitant.

3,48 %

des dépenses de fonctionnement du SYBERT, soit :

790 078 €
(496 € d'investissement)



PRÉVENTION

Le Programme Local de Prévention (PLP) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des actions de sensibilisation sur le terrain. Le 1^{er} PLP mis en place par le SYBERT en 2010 a pris fin en 2015. Un second a été lancé pour une durée de 4 ans.

Conformément au décret du 8 juin 2015 qui rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention (PLP), le SYBERT, ayant terminé son 1^{er} PLP (2010-2015), a élaboré et adopté le 2^{ème} pour la période 2016-2020.

Ce programme a été présenté et validé par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLP le 4 novembre 2016 puis adopté lors du Comité syndical du 16 décembre 2016. Les différents axes intégrés dans ce nouveau programme sont les suivants :

- contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire,
- poursuivre le système de prêt des gobelets réutilisables,
- développer l'utilisation de couches lavables,
- contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- favoriser le recours à la réparation d'objets (programme Repar'Acteurs de la CMA),
- contribuer à l'utilisation de «déchets» comme ressources (soutien au projet du Café de Pratiques),
- contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux,
- développer la sensibilisation des publics via les équipements du SYBERT,
- contribuer à la sensibilisation des professionnels sur la prévention et la gestion des déchets.

1 100 élèves et
2 800 habitants
touchés lors d'actions de
sensibilisation

0,7%
des dépenses
du SYBERT

1,1€
de contribution
par habitant



Le SYBERT a participé et mis en place plusieurs projets de lutte contre le gaspillage alimentaire afin d'inscrire son action dans cette démarche européenne.

NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LE PRÊT D'UN KIT D'ESSAI DE COUCHES LAVABLES

Une nouvelle plaquette sur le prêt d'un kit d'essai de couches lavables est parue fin 2016. Sa diffusion est en cours auprès de nombreux relais (sages-femmes, crèches, associations d'aide à la parentalité, magasins spécialisés...).

**Dépense Prévention :
fonctionnement :
209 133 €
investissement :
10 438 €**

CONCOURS DE COLLECTE DE PILES ET BATTERIES USAGÉES DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre du partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC, le SYBERT a lancé un concours de collecte de piles dans les 130 écoles élémentaires du territoire.

Les écoles de Noiron, Pirey et Fontaine-Ecu de Besançon ont gagné respectivement 400 €, 300 € et 200 €. Les prix ont été offerts par l'éco-organisme SCRELEC. Au total, ce sont plus de 10 tonnes de piles qui ont été ramassées dans les 16 écoles participantes.



PROMOTION DU GOURMET BAG AUPRÈS DES RESTAURATEURS

En avril 2016, un bilan a été réalisé auprès des restaurateurs. Globalement satisfaits de l'action du SYBERT, selon eux, le gourmet bag proposé est un contenant adapté, pratique et esthétique. La démarche valorise le travail du restaurateur - c'est bon, on emporte chez nous - et les convives, qui ne se forcent plus à finir leur assiette, prennent plus volontiers un dessert. Tous disent que cela évite de gâcher de la nourriture et réduit les déchets.



**On vous propose
le Gourmet Bag !**



www.gourmetbag.fr

INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES EN COLLÈGES SUR LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Tous les collèges ont reçu une proposition d'intervention sur la thématique des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Cette thématique est pertinente pour les élèves de collège, grands utilisateurs d'équipements électroniques (téléphone, console de jeu, tablette, etc...).

4 collèges ont répondu favorablement : les collèges d'Ornans, de Pouilley-les-Vignes, Notre Dame et Victor Hugo à Besançon pour un total de 7 classes et 150 élèves.

Au moins 2 séances de 2 heures ont été réalisées et 3 classes ont souhaité faire une 3^{ème} séance en visitant Juratré, à Lons-le-Saunier, une entreprise qui collecte et démantèle les petits appareils électro-ménagers.



PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Toujours dans la perspective de poursuivre les efforts de sensibilisation afin d'accompagner vers un changement durable les gestes de prévention, les visites des installations du SYBERT vont s'intensifier et s'ouvrir au grand public sur des créneaux horaires variés.

En complément des interventions de « terrain », le SYBERT poursuivra les actions courantes : gestion des gobelets réutilisables, collecte de piles dans les écoles, interventions vers les collèges sur les DEEE, promotion du gourmet bag, diffusion de « Stop pub ».

Les actions sur les couches lavables seront renforcées avec la mise en place d'une expérimentation d'un service de location-lavage de couches auprès de 20 familles sur un secteur géographique et selon des modalités à définir.

Enfin, en novembre 2017, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets mettra en valeur des métiers de la réparation et du réemploi.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



COMPOSTAGE

Le SYBERT poursuit le développement de sa **politique de compostage de proximité, individuel et collectif**, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des chalets de compostage avec accueil du public aux heures d'ouverture, la gestion du composteur accéléré au Foyer Habitat Jeunes les Oiseaux, la mise en place d'animations dans les écoles et la tenue de stands lors des manifestations locales.

7 436 tonnes
de biodéchets compostés

290 sites
de compostage en pied
d'immeuble

12 chalets
de compostage

1,50 €
de contribution
par habitant

2,2 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT

290 sites de compostage en pied d'immeuble

Dépense Compostage :
fonctionnement :
637 305 €
investissement :
52 170 €

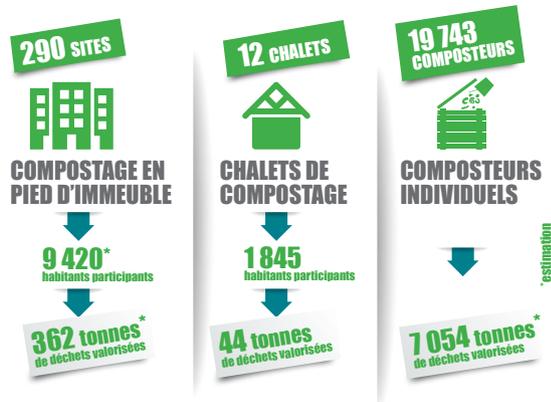
En 2016, 35 sites ont été mis en service et 8 fermés (suite au départ des habitants bénévoles). Fin 2016, on dénombre 290 sites en fonctionnement avec un taux moyen de participation de 32 %.

Le SYBERT a poursuivi l'accompagnement des habitants au compostage en pied d'immeuble ainsi que la formation des habitants bénévoles au compostage collectif : c'est l'association « Trivial Compost » qui intervient.

Elle a organisé 3 sessions de formation au compostage. 8 sites de compostage ont dû s'arrêter suite au départ des habitants bénévoles. Diverses actions ont été menées par « Trivial Compost » pour animer le réseau d'échanges et d'entraide entre les guides composteurs :

- soutien logistique des sites de compostage après leur 1^{ère} année de fonctionnement (visites sur site, visites en porte à porte pour relancer la participation...),
- organisation de 6 opérations d'entraide par quartier en parallèle à une manifestation de quartier,
- création et mise à disposition d'outils de communication : panneaux signalétiques, affiches, panneaux grand format avec géolocalisation des sites,
- transmission d'information et de conseils via internet (lettre d'info, site internet, page Facebook).

362 tonnes de biodéchets ont été détournés de la poubelle grise grâce au compostage en pied d'immeuble.



Chalets de compostage



En 2016, le SYBERT a mis en service 2 nouveaux chalets de compostage : place Jean Moulin (reconstruction à l'identique suite à l'incendie de 2014) et chemin des Torcols.

L'accueil des usagers ainsi que la gestion du compostage dans les chalets ont été assurés par l'association La Régie des Quartiers de Besançon (25) via une équipe de 4 agents en insertion et d'un encadrant technique.





Composteur accéléré

2016

c'était aussi :

- 10 lombricomposteurs mis à disposition avec une formation
- 828 composteurs individuels distribués



L'accueil des usagers ainsi que le fonctionnement de la plateforme de compostage accéléré ont été assurés par le Foyer Habitat Jeunes Les Oiseaux

Au total, on estime qu'environ 7 054 tonnes de biodéchets ont été valorisés en 2016.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

La loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte rend obligatoire la collecte sélective de biodéchets avant 2025. Le compostage de proximité déployé par le SYBERT est une forme de collecte sélective, mais il n'est pas accessible à l'ensemble des habitants du territoire.

Avec ses adhérents, le SYBERT devra réfléchir à la meilleure façon de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de collecte sélective des biodéchets d'ici 2025, à travers différents outils : compostage individuel, compostage collectif à accès libre ou restreint, collecte par apport volontaire ou porte à porte.

La généralisation d'un dispositif de collecte sélective de biodéchets en porte à porte est estimée au niveau national entre 8 et 15 € HT par habitant et par an.



DÉCHETTERIES

Depuis 2013, les 18 déchetteries du SYBERT sont accessibles via un badge d'accès. À ce jour **71 895 badges** ont été distribués.

660 321
visites en déchetteries

71 895
badges distribués

22,50 €
de contribution
par habitant

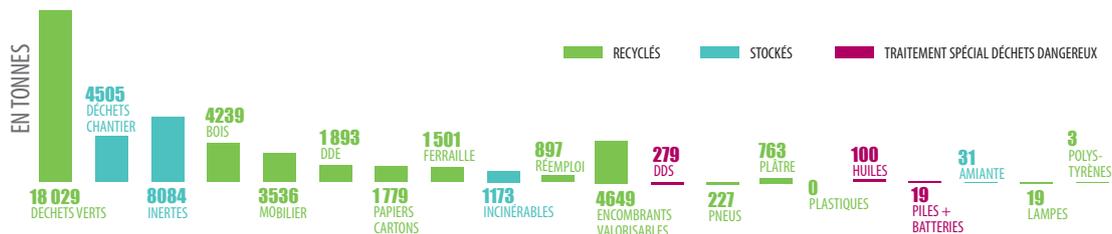
51 912 tonnes
de déchets déposées
(+ 5,5 % en 2015)

20,2 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



51 912 tonnes de déchets déposés...

Le réseau des 18 déchetteries du SYBERT a réceptionné 51 912 tonnes de déchets, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2015. Le nombre de visites a également connu une hausse, passant de 647 600 visites en 2015 à 660 321 en 2016.



L'année 2016 a été marquée par les faits suivants :

- fin des réflexions menées par le groupe de travail dédié à l'adaptation des horaires d'accès des déchetteries au public et des modalités de gardiennage avec un démarrage effectif au 1^{er} janvier 2017 ;
- finalisation des projets de modernisation et de réaménagement de 4 déchetteries : Placey, Pirey, Marchaux et Devecey ;
- démarrage des travaux de réaménagement complet de la déchetterie de Thise-Andiers et création d'une plateforme de stockage temporaire des déchets verts sur la déchetterie de Besançon-Tilleroyes ;
- exploitation de l'Installation de tri-massification (ITM) sur une année complète : modification du geste de tri sur les déchetteries et mise en service de nouveaux flux.

4 649 tonnes d'encombrants valorisables ont été transférées à l'ITM, 763 tonnes de plâtre, 1 779 tonnes de cartons et 3 tonnes de polystyrène. En conséquence, les tonnages de déchets de chantier (correspondant à la partie non valorisable et envoyée en centre de stockage) ont chuté de plus de 50 % (total 2016 : 4 600 tonnes) ;

- achèvement du développement de la filière opérationnelle « mobilier », gérée par un éco-organisme (Eco-Mobilier) : les 18 déchetteries du SYBERT sont équipées d'une benne dédiée, ce qui a permis de détourner 3 536 tonnes de mobilier vers les filières de traitement (+16 %) ;



**Dépense
Déchetteries :
fonctionnement :
5 398 705 €
investissement :
712 342 €**

les déchetteries du SYBERT ont enregistré **660 321** visites en 2016

- refonte complète du Règlement Intérieur des déchetteries ;
- poursuite des démarches d'acquisition des terrains d'emprise des déchetteries : sites de Saint-Vit, Placey (extension) et Devecey ;
- mise en œuvre du plan de professionnalisation des Agents Conseils de Déchetteries basé sur la valorisation des agents et de leurs performances ainsi que de leur bien-être ;
- application des conséquences de la loi NOTRÉ : transfert des déchetteries de Roulans et Bouclans vers de nouveaux exploitants à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- démarrage des actions permettant la sécurisation des sites : fermeture mensuelle de la déchetterie de Thoraise pendant les opérations de broyage des déchets verts.



AVIS AUX USAGERS DE LA DECHETTERIE DE THORAISE

Pour des raisons de sécurité, à compter du 1^{er} octobre 2016

La déchetterie de Thoraise sera fermée le 1^{er} jeudi de chaque mois

pendant les opérations de broyage des déchets verts.
Merci de votre compréhension.



PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Les projets pour l'année 2017 sont les suivants :

- réalisation de la phase administrative des projets de réaménagement des déchetteries de Pirey, Placey et Devecey (enquête publique et nouveau DDAE), ainsi que Marchaux (porté à connaissance) et le lancement des consultations nécessaires à la réalisation des travaux ;
- achèvement des travaux de mise aux normes des déchetteries ;
- poursuite des démarches d'acquisition des terrains des déchetteries ;
- lancement d'une réflexion sur le réaménagement, la modernisation et l'agrandissement de la déchetterie d'Ornans, ainsi que la sécurisation des accès de la déchetterie de Thoraise ;
- poursuite du développement de la logistique en interne (transport des bennes) ;
- poursuite de la politique QSE au niveau des déchetteries, notamment la révision du Document Unique des Risques Professionnels ;
- démarrage des réflexions liées à la numérisation des déchetteries ;
- lancement de l'étude sur la dissémination des plantes exotiques envahissantes dans le process de co-compostage en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté ;
- poursuite des réflexions sur le développement de nouvelles filières (exemple : huisseries).



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



TRI VALORISATION MATIÈRE

Le Centre de tri du SYBERT situé à Besançon-Planoise **accueille et trie** tous les **déchets ménagers recyclables (DMR, bac jaune ou bleu)** déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers).

Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie. En 2016, **15 068** tonnes de déchets recyclables ont été livrés au centre de tri, dont **14 968** tonnes pour les membres du SYBERT.

15 068 tonnes
de déchets recyclables livrées au centre de tri
(+ 4.1% par rapport à 2015)

154 €
de contribution
par tonne

16,8 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

14 526 tonnes de déchets recyclables valorisées

Pour l'ensemble des communautés du SYBERT, en 2016, les produits suivants ont été dirigés vers les filières de recyclage :

Dépense
Tri, valorisation,
matière :
fonctionnement :
3 503 156 €
investissement :
1 566 496 €



VERRE

8 708
tonnes



PAPIER

7 109
tonnes

4 239 tonnes de 1.11
et 2 870 tonnes
de gros magasin



CARTON

3 493
tonnes

3 294 tonnes d'EMR
et 199 tonnes d'ELA



PLASTIQUE

1 130
tonnes

748 tonnes de PET
382 tonnes de PEHD
et 38 tonnes film plastique



MÉTAUX

654
tonnes

610 tonnes de ferreux
et 44 tonnes de non-ferreux

2 477
tonnes

REFUS
(valorisation
énergétique)
ET FREINTE
(perte eau et
poussières)

En 2016, le taux de refus de tri est de 17 %. Ces refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où ils sont valorisés en production d'énergie.

ITM :
fonctionnement :
912 620 €
investissement :
129 930 €

88,73

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
d'agglomération du
GRAND BESANÇON
(CAGB)



94,56

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes
**AMANCEY
LOUELISON**
(CCALL)



108,80

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
**CANTON DE
QUINGEY**
(CCCQ)



89,72

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
PAYS D'ORNANS
(CCPO)



101,03

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
VAL MARNAYSIEEN
(CCVM)



101,23

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes de
VAÏTE-AIGREMENT
(CCVA)



103,59

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes
**DAME BLANCHE
ET BUSSIÈRE**
(CCDBB)



102,30

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
VAL SAINT-VITOIS
(CCVS)





Travaux d'adaptation du centre de tri

L'année 2016 a été marquée par une importante phase de travaux d'adaptation du centre de tri en vue de l'extension des consignes de tri sur les plastiques. Ceux-ci ont été réalisés en mai et juin 2016 pour une mise en service au 1^{er} juillet 2016. Leur montant s'élève à environ 1 million d'euros.

4 698€
Tonnes
d'encombrants
valorisables ont
été livrés à
l'installation de
tri-massification



Les travaux ont consisté en l'installation de nouveaux équipements pour la captation et le conditionnement des films plastiques : un tapis équipé de griffes et un réseau d'aspiration pour capter les films, un tri optique supplémentaire pour assurer leur qualité et une presse dédiée pour le conditionnement.

Les nouvelles résines plastiques PP et PS ont pu être prises en charge par de nouveaux réglages sur les 2 tris optiques pré-existants.

TRI DES ENCOMBRANTS VALORISABLES ISSUS DES DECHETTERIES

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification (ITM) des déchets issus des déchetteries. Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Cela a nécessité des changements de flux et d'organisation des bennes en déchetterie. Le déploiement complet et optimisé en déchetterie a été effectué début 2017.

L'ITM est composé d'un bâtiment de 3 000 m² comprenant une zone de stockage amont des encombrants en vrac avec tri à la pelle-grappin, une zone de stockage aval des matières en bennes ou en casiers et une zone de conditionnement (mise en balle et démontage).

La zone de conditionnement comprend un atelier de déjantage des pneus, une presse à balles et une presse à polystyrène.

L'année 2016 est la première année de fonctionnement plein de l'ITM. Le développement de cette installation a permis de valoriser plus de 93 % des déchets encombrants issus des

déchetteries. Ainsi, 4 698 tonnes d'encombrants valorisables (à trier), 774 tonnes de plâtre (transfert), 1 780 tonnes de cartons (transfert) et 5 534 tonnes de verre (transfert) ont été livrés à l'Installation de tri-massification.

Après tri ou vérification de conformité, les produits ont été dirigés vers des filières de recyclage, de valorisation énergétique ou de stockage.





VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique, mise en service par la Ville de Besançon en 1971 et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité (arrêté préfectoral) est de 59 600 tonnes par an d'OMR et 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon – Port-Douvot. L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et **valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise**. L'énergie produite par l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) couvre, selon les années, entre 35 et 40 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

En 2016, **47 967 tonnes de déchets** ont été livrés à l'UVE dont 34 333 tonnes pour les membres du SYBERT soit une **baisse de 2 % par rapport à 2015**.

102,50 € la tonne
(+ 4,1€ de TGAP)

34 333 tonnes
de déchets résiduels traitées
(- 4,5 % par rapport à 2015)

41,3 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

34 333 tonnes de déchets résiduels traités

En 2016, l'unité de valorisation énergétique des déchets de Planoise a reçu 47 967 tonnes de déchets dont 34 333 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR). Par rapport à 2015, les ordures ménagères résiduelles ont baissé de 2,2 %.

Dépense
Valorisation,
énergétique :
fonctionnement :
7 463 816 €
investissement :
5 005 976 €



TOTAL ordures ménagères résiduelles des adhérents

34 333 T

soit 149,7 kg/hab/an

-2,2 %
par rapport à 2015

+ AUTRES DÉCHETS :
13 633 T

+0,8 %
par rapport à 2015

+ BOUES D'ÉPURATION :
10 T

- DÉCHETS EXPORTÉS :
1 723 T

**TOTAL TRAITÉ
(hors boues) :
46 118 T**

72 %
de rendement
énergétique

Quantité de chaleur
et d'électricité produites :

76 575 MWh de chaleur
(pour le réseau de chaleur du quartier
de Planoise et l'hôpital Minjoz)

3 613 MWh d'électricité
(pour le réseau de chaleur du quartier
de Planoise et l'hôpital Minjoz)

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur délivrée au réseau de chaleur (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'électricité fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité.

Ainsi 76 575 Mwh de chaleur et 3 613 Mwh d'électricité ont été produits et vendus soit un taux de rendement de 72%.

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

Le SYBERT et son exploitant effectuent un auto-contrôle continu des conditions de fonctionnement et des rejets atmosphériques et aqueux de l'UVE.

La DREAL effectue au moins une inspection annuelle; celle-ci a été menée le 24 novembre 2016. Elle procède à des contre-mesures ponctuelles dont au moins un contrôle inopiné annuel (27 octobre et 3 novembre).

L'UVE est certifiée ISO 14 001, ISO 9001 (2008) pour la qualité et ILO-OSH (2001) pour la sécurité et ISO 50 001. Leur renouvellement a été obtenu le 23 septembre 2016.



PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

La mise en œuvre de la solution retenue pour l'avenir de l'UVE, suite à l'étude externe, débutera dès 2017.

Faits marquants

Une étude externe a été réalisée en 2016 afin de dresser un état des lieux de l'UVE et de proposer des scénarii possibles pour le devenir du site, tant au niveau du traitement des déchets que de la production d'énergie.

En décembre 2016, le Comité syndical du SYBERT, après avoir pris connaissance de cette étude, a décidé de poursuivre le fonctionnement de la ligne de 1976 jusqu'en 2021 et de fiabiliser la ligne de 2002 pour permettre son fonctionnement au moins jusqu'en 2032.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE

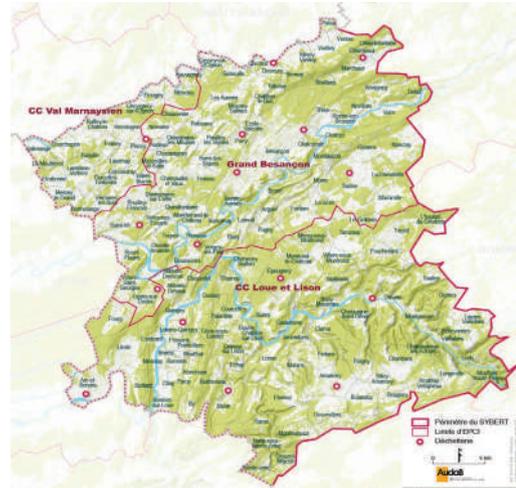


LE SYBERT ÉVOLUE

2017

Un nouveau territoire

La loi NOTRe, promulguée en 2015, a redessiné le paysage intercommunal français au 1^{er} janvier 2017 et celui du SYBERT. Le territoire couvert a en effet évolué : il est passé de huit adhérents à trois - la Communauté de communes de Loue Lison, celle du Val Marnaysien et la Communauté d'agglomération du Grand Besançon - chacun ayant connu de profondes mutations. Le territoire couvert par le SYBERT est alors de 1300 km², comprend 165 communes et regroupe 224 186 habitants.



Ces modifications ont également eu des conséquences sur le nombre et la composition du Comité Syndical. Il est ainsi passé de 67 à 60 élus locaux représentant ses trois collectivités membres. 14 membres siègent au Bureau, désormais composé d'une Présidente, de 8 Vice-présidents et de 5 autres membres.



Catherine THIÉBAUT
Présidente



Jean-Marc BOUSSET
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Sylvain DUCRET
2^e Vice-président,
en charge de la communication
et des relations avec
les adhérents et les usagers



Françoise GALLIOU
3^e Vice-présidente,
en charge de la prévention



Claudine CAULET
4^e Vice-présidente,
en charge du compostage
et de la lutte contre
le gaspillage alimentaire



Pascal DUCHÉZEAU
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(bas de qual), ressourceries
et installations classées



Roland MORALES
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(haut de qual)



Thibaut BIZE
7^e Vice-président,
en charge du tri des déchets
ménagers recyclables et
des encombrants issus des
déchetteries



Thomas JAVAUX
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération

Fin du projet Waste on a diet

Le projet européen LIFE Waste On A Diet est arrivé à son terme le 30 juin 2016.

Un rapport de clôture, des tableaux de bord techniques et financiers et des justificatifs de dépenses ont été remis à l'Union Européenne. Ces documents ont été analysés par un auditeur technique et un cabinet d'audit financier. L'Union a posé quelques questions complémentaires et a émis un avis favorable. Toutes les actions prévues ont été menées : accompagnement à la réduction des déchets en habitat collectif (action portée par la CAGB), prévention et compostage en habitat collectif, optimisation et contrôle des accès en déchetterie, tri des encombrants (ITM). Tous les objectifs ont été atteints, comme présenté dans le tableau ci-dessous.



Waste on a diet
Les déchets au régime

Indicateur	Départ (2009)	2016	Cible
OMR	48 714 tonnes 217 kg/hab	34 333 tonnes 150 kg/hab	< 35 000 tonnes < 150 kg/hab
Taux de recyclage	39%	58%	> 55 % (LIFE)
Stockage (CSDND)	11 682 tonnes	4 8077 tonnes	< 6 000 tonnes (LIFE)
Déchets dangereux	1,1 kg/hab	2,0 kg/hab	> 2,2 kg/hab
Réemploi	242 tonnes	897 tonnes	> 500 tonnes
Nombre de logements accompagnés	0	193	> 100
Nombre de sites de compostage collectif	0	304	> 300
Coût de gestion des déchets (CAGB)	66 €/hab	72 €/hab	< 90 €/hab

Le projet a permis au SYBERT de percevoir un soutien de 1 777 810 € en fonctionnement. Il a aussi donné l'occasion de démontrer sur le terrain la mise en œuvre de la hiérarchie des modes de traitement prônée par l'Union Européenne et de défendre, dans la réglementation européenne et française, le compostage collectif de proximité comme une solution de gestion sélective des biodéchets.

**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets



4, rue Gabriel Plançon
La City
25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 87 89 40
Fax : 03 81 87 89 41



www.sybert.fr

Grand
Besançon

